



1-2-3/ Devant l'église, l'allée en gravillons a laissé place à des cheminements tout en courbes, ourlant des massifs délimités par des voliges métalliques, des bandes de pavés en grès et une placette ovoïde en béton micro-désactivé. Les tilleuls ont été conservés.

# Villechétif : revitalisation du centre bourg

Libéré d'une nappe de graviers non accessible aux PMR et d'une sensation d'austérité, le parvis de l'église du bourg de Villechétif, un petit village de l'Aube d'à peine 930 habitants, s'est transformé en une esplanade de verdure, où se croisent des allées piétonnes, des calepinages en grès et une place ovoïde en béton micro désactivé.

A l'opposé, devant la salle des fêtes, l'agence Métamorphose a également créé un jardin sur l'emprise d'un ancien bâtiment.

Située à seulement 4 km de Troyes, la commune de Villechétif a longtemps souffert, depuis les années 1950, d'un manque de (re)structuration de ses espaces publics, notamment dans le cœur historique du village, plus précisément sur le parvis de l'église de la Nativité Notre-Dame. La municipalité, le résume : *"l'ensemble était linéaire, sans identité. Il n'y avait pas vraiment de parvis, tout était austère. Il fallait tout requalifier et rendre le site accessible aux PMR"*. Fin 2017, après une étude préliminaire et un appel d'offres, l'équipe municipale s'est donc entourée des paysagistes de l'agence Métamorphose dans l'intention de reconverter le parvis de l'église en espace accessible depuis la route D147. *"Au-delà du projet de rendre le site accessible, nous avons mis en scène l'église, en réalisant un aménagement tout en courbes, rompant avec la linéarité existante, et créer un jardin intime devant la salle des fêtes"* indique Ariane Smythe, paysagiste de l'agence.

## Des allées 'tressées'

Depuis le trottoir de la route de la Croix (D147), dans la perspective de l'église, jusqu'à la rue des Gravelles (derrière l'édifice religieux), les paysagistes ont imaginé des allées en béton bouchardé d'1,5 m de large, qui se croisent et se décroisent comme une tresse ; la linéarité existante est ainsi rompue. En effet, il aurait été dommage et inefficace de créer une pente en ligne droite jusqu'à l'église pour rendre le site accessible. *"En prenant de la hauteur, ces allées en courbes ont également la forme d'un poisson, qui est le symbole des premiers chrétiens (Ichthus)"* précise la paysagiste. A l'entrée de ce nouvel espace, face à l'église et de part et d'autre du monument aux morts, les allées venant de chaque angle sont bordées de pavés en grès (10 x 10 cm) et de massifs fleuris afin d'accentuer les courbes. Bordés de voliges métalliques, de niveau avec le béton des allées, ces espaces de plantation (6 au total)

ont un vocabulaire simple de composition : *Carex testacea*, *Festuca glauca* 'Uchte', *Geranium cinereum* 'Ballerina', *Lavandula* 'Silver dwarf'... et de l'ail ornemental, *Allium giganteum*. Au premier croisement des allées, les paysagistes ont aménagé un petit plateau de pavés en grès, disposés de manière symétrique dans la poursuite de l'orientation des allées, suivi d'une place ovoïde en béton micro-désactivé, semblable à du stabilisé

## FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Villechétif (10)
- **Maître d'œuvre** : Métamorphose (paysagistes concepteurs), FP Géomètres (VRD, hors jardin)
- **Entreprises** : Entrin 52 (espaces verts), Eqiom (revêtements en béton), Eiffage (VRD)
- **Pépinières** : SARL Pépinières Marnaysiennes
- **Coût** : 155 000 € TTC (dont 37 000 € pour aménager le parvis de l'église), y compris la totalité du jardin, les plantations, l'escalier et le mobilier du parvis.



AVANT



APRÈS

4-5/ A l'emplacement d'un ancien bar-restaurant, démoli à l'occasion, les paysagistes ont profité de l'emprise disponible (900 m<sup>2</sup>) afin de créer un jardin devant la salle polyvalente. Scindé par une charmille, il a été imaginé comme une imbrication de tatamis japonais, avec un carré central, entièrement minéral, bordés de 'tapis' de lavandes, d'alchémilles, d'iris, de fétuques, de thym, de rosiers et de bancs d'angles en bois sur mesure.

tant les granulats utilisés sont fins. Ponctuée de deux bancs et de massifs 'en virgule', où l'on trouve des *Hebe buxifolia*, des *Nepeta faassenii* 'Walker's low', des sauges ou bien encore des lavandes, cette placette amorce le parvis de l'église après quelques emmarchements en pierre. Sobre, le parvis de l'église est couvert de pavés en grès, identiques à ceux utilisés à l'entrée du site, dont les teintes correspondent à celles de l'église (mélange de gris, beige et ocre). Autour de l'église, les largeurs de graviers qui la cimentent ont été conservées.

Enfin, sur l'ensemble du site, 1 300 m<sup>2</sup> de pelouse ont été repris. La vingtaine de tilleuls existants, formant une avenue 'verte' en direction de l'église, ont été conservés et taillés. Seuls deux arbres en mauvais état ont été abattus.

## Tatamis japonais

A l'emplacement d'un ancien bar-restaurant, démoli à l'occasion, les paysagistes ont profité de l'emprise disponible (900 m<sup>2</sup>) afin de créer un jardin devant la salle polyvalente, où se tient régulièrement des mariages et des baptêmes. Intérêt : proposer un espace privatif de déambulation et rendre le site plus fleuri, plus 'vert', plus accueillant. "Au sol, nous avons conçu le jardin comme une imbrication de deux 'tatamis japonais', l'un destiné aux piétons, l'autre aux véhicules, afin de permettre aux deux fonctions de cohabiter en harmonie. Le 'tatami' piéton, tout au fond de la perspective offerte depuis la terrasse, est bordé de bancs en bois sur mesure et de massifs rectangulaires, tels des tapis, composés de lavandes, d'alchémilles, d'iris, de

fétuques, de thym, de rosiers... et de pelouses. Une haie de bambous a été plantée le long d'un hangar agricole et une charmille scinde le jardin en deux afin de cacher aux visiteurs la voie d'accès technique aux véhicules (par exemple le fourgon du traicteur !)" précise la paysagiste. Le jardin est délimité par un muret en pierre calcaire et une haie arbustive d'1 m de haut, qui pousse à travers une petite clôture. "Nous avons planté des variétés 'naines', garanties sans entretien : *Weigelia*, *spirées*,

*comouillers*, *potentilles*, *chèvrefeuille*..." ajoute-t-elle.

Dernière étape pour dynamiser le village : la restructuration de la RD147. Si les travaux d'enfouissement sont en cours, il est prévu de réaliser un plateau en zone 30 juste devant l'église. Tout à Villechétif (ou presque), connaît un second souffle.

 Voir plus de photos ?  
[www.cahiersdufleuissement.com](http://www.cahiersdufleuissement.com)

## 3 QUESTIONS À... Christophe Humbert, maire de Villechétif



### • Quel était l'objectif initial du projet ?

L'accessibilité devant l'église n'était pas conforme aux normes PMR. Mais nous ne voulions pas faire n'importe quoi. Autant mettre en valeur l'église. C'est pourquoi, nous avons fait appel à des concepteurs afin de rentabiliser les investissements.

### • Satisfait du projet, qui vient juste de s'achever ?

Entièrement. Et encore, les végétaux n'ont pas exprimé tout leur potentiel ! Il faut dire que depuis 1950, la commune a été très peu rénovée en centre-bourg, nous avons donc profité de la mise en accessibilité de l'espace public devant l'église pour le réaménager comme un jardin, dans les limites d'un investissement acceptable. Le rendu est génial et la linéarité existante a été supprimée. Dorénavant, on a un vrai parvis, bien vivant, qui met parfaitement en scène notre église et sa silhouette élancée. La municipalité est curieuse de savoir comment les habitants vont accueillir ce nouvel espace, y compris le jardin devant la salle polyvalente. Après la construction de la mairie en 2000, de l'école maternelle en 2004, de la transformation d'une grange en micro-crèche en 2011 et de la rénovation de la salle polyvalente en 2014, ces travaux de requalification poursuivent la modernisation du centre communal, entamé depuis quelques années.

### • Vous parlez d'un investissement 'acceptable'. Que voulez-vous dire ?

Villechétif est une petite commune, donc des petits budgets. Comme beaucoup, sans les subventions de tous les acteurs du territoire, nous n'aurions pas pu réaliser les travaux. A savoir, la DETR pour la mise en accessibilité et l'ensemble des travaux, le Département (aides plafonnées à 3 000 € dans le cadre de la mise en valeur d'un bâtiment public) et l'Intercommunalité (à hauteur de 20 % du montant total). Pour le jardin, c'était plus difficile, car nous sommes autant une commune urbaine, car proche de Troyes, que rurale, ce qui ne donne pas droit aux mêmes subventions. Finalement, la Région Grand-Est nous a catégorisé comme commune rurale, nous donnant droit à des aides supplémentaires.